



Distribution de courrier dans une impasse d'une voie privée

Par **ryard**, le **06/09/2010** à **18:33**

Bonjour,

J'habite dans un domaine privé et dans une petite rue qui porte le nom de la rue principale. La Mairie veut la rebaptiser et la transformer en impasse. Notre rue porte le nom de la rue secondaire et notre courrier, Edf, eau etc nous est distribué normalement depuis 30 ans. Nous craignons qu'en devenant impasse notre rue ne soit plus desservie par la poste. et que nous soyons obligés de faire 200 m (à fort dénivelé) pour avoir notre courrier
Est on obligé d'accéder à cette demande de la mairie?
Quelle sont nos recours?
Merci Dryard

Par **mimi493**, le **06/09/2010** à **19:27**

La rue est privée ou non ?